



Séance ajournée
18 juin 2014

À la séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 18 juin 2014 à 18 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

Étaient présentes et présents :

M. Jean-Pierre Reid, président
Mme Hélène Bélisle
M. Jean-Pierre Brind'Amour
M. Gilbert Couture
Mme Mylène Deneault
M. Alain Gauthier
Mme Sylvie Joannis
M. Dominique Kenney
M. Serge Lafortune
Mme Chantal Leblanc-Bélanger
Mme Johanne Légaré, vice-présidente
M. Jacques Lemay
Mme Marie-Andrée Lépine
M. Jean Malette

Étaient absente et absent :

Mme Silvia Barkany
M. Gilles Chagnon
M. Mario Crevier
M. Michel Gervais
Mme Francine Lorange
M. André Maurice
Mme Marthe Nault
M. Marcel Pépin
Mme Francine Poitras

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur du Service des communications
M. Daniel Jacob, directeur, Service des technologies de l'information
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines
M. Simon Leclair, directeur, Service de l'organisation scolaire et du transport
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice au Service des communications

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir vérifié le quorum, le président procède à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.C.-13-14-183 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait

- Taxe scolaire – Taux d'intérêt sur les arrérages
- Approbation – Budget des écoles et des centres 2014-2015
- Adoption – Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2014-2015
- Rapport du protecteur de l'élève à la suite d'une plainte de parents d'un élève de l'École secondaire Mont-Bleu

Adoptée à l'unanimité

Rapport du protecteur de l'élève à la suite d'une plainte de parents d'un élève de l'École du Plateau

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE À LA SUITE D'UNE PLAINTÉ DE PARENTS D'UN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DU PLATEAU

Considérant le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (04-10-10) de la Commission scolaire;

Considérant la transmission par le protecteur de l'élève d'un avis sur le bien-fondé d'une plainte de parents d'un élève de l'École du Plateau;

C.C.-13-14-184 Monsieur Dominique Kenney propose que le Conseil prenne acte du dépôt de l'avis du protecteur de l'élève sur le bien-fondé de la plainte de parents d'un élève de l'École du Plateau et qu'il statue sur ses recommandations à la prochaine séance du Conseil, conformément au Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (04-10-10).

Adoptée à l'unanimité

Adhésion au mandat de CSPQ relatif à l'acquisition de cartouches d'impression et de consommables du 1^{er} septembre 2014 au 30 juin 2016

ADHÉSION AU MANDAT DE CSPQ RELATIF À L'ACQUISITION DE CARTOUCHES D'IMPRESSION ET DE CONSOMMABLES DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2014 AU 30 JUIN 2016

Considérant que les besoins anticipés en matière de cartouches d'impression pour la période allant du 1^{er} septembre 2014 au 30 juin 2016 (durée de 22 mois) représentent une somme approximative de 220 000 \$;

Considérant l'appel d'offres intitulé « DAR-CARTOUCHES D'IMPRESSION ET CONSOMMABLES » lancé par le CSPQ dont le dévoilement des résultats est prévu au cours de l'été 2014 ;

Considérant la *Politique d'achat* (70-10-20) de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

C.C.-13-14-185 Monsieur Serge Lafortune propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais adhère au mandat du CSPQ relatif à l'acquisition de cartouches d'impression et de consommables pour un engagement de 220 000 \$, et qu'elle autorise M. Jean-Claude Bouchard, directeur général, à signer pour et au nom de la Commission scolaire les documents nécessaires à cette adhésion.

Adoptée à l'unanimité

Désignation – Personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires

DÉSIGNATION – PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Considérant l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant le *Code d'éthique et de déontologie des commissaires* (04-11-10) de la Commission scolaire;

Considérant les résolutions du Conseil des commissaires C-C.-09-10-1080 et C.C.-09-10-1081;

Considérant la démission de M^e Thierry Usclat à titre de personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires;

Considérant que le substitut, M^e Jean Faullem, a été nommé juge à la Cour du Québec;

Considérant que M^e Manon Chénier occupe actuellement cette fonction à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Considérant que Me Chénier a assumé avec diligence un mandat du Conseil, le tout conformément au Code d'éthique et de déontologie des commissaires;

Considérant l'intérêt de Me Chénier d'assumer ce mandat jusqu'au 6 juillet 2015 selon les mêmes modalités que celles déjà établies avec la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

C.C.-13-14-186 Monsieur Dominique Kenney propose de désigner M^e Manon Chénier à titre de personne chargée de l'application du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires* de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais jusqu'au 6 juillet 2015.

Adoptée à l'unanimité

Appui à la demande de mesures d'atténuation de vitesse devant l'École des Rapides-Deschênes

APPUI À LA DEMANDE DE MESURES D'ATTÉNUATION DE VITESSE DEVANT L'ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES

Considérant la présence de l'École des Rapides-Deschênes et de l'École primaire South-Hull sur et à proximité du chemin Vanier;

Considérant la réglementation en vigueur pour une réduction de la vitesse des véhicule dans une zone scolaire;

Considérant l'importance d'améliorer la sécurité routière là où nos élèves sont susceptibles de marcher;

Considérant la demande d'appui du conseil d'établissement de l'École des Rapides-Deschênes qui est exprimée par la résolution CE-13-14-50 adopté le 3 juin 2014;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport;

C.C.-13-14-187 Madame Mylène Deneault propose que le Conseil appuie la demande du conseil d'établissement de l'École des Rapides-Deschênes à la Ville de Gatineau de mettre en place les mesures d'atténuation de vitesse suivantes :

- Étendre la zone scolaire de 30km/h afin qu'elle soit effective du boulevard Lucerne à la rue Lynne;
- Désigner le reste du tronçon du chemin Vanier entre le boulevard Lucerne et le chemin d'Aylmer comme étant une zone de 40km/h;

et qu'une copie de la présente soit transmise aux conseillers municipaux concernés, à savoir M. Richard Bégin et M. Jocelyn Blondin, au président de la sécurité publique de la Ville de Gatineau, M. Marc Carrière, ainsi qu'à M. Mike Chiasson, président de la Commission scolaire Western Québec.

Adoptée à l'unanimité

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-13-14-188 Monsieur Jacques Lemay propose la levée de la séance.

Il est 19 heures 10 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 18 JUIN 2014

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du protecteur de l'élève à la suite d'une plainte de parents d'un élève de l'École du Plateau
3. Adhésion au mandat de CSPQ relatif à l'acquisition de cartouches d'impression et de consommables du 1er septembre 2014 au 30 juin 2016
4. Désignation – Personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires
5. Appui à la demande de mesures d'atténuation de vitesse devant l'École des Rapides-Deschênes
6. Levée de la séance